

# TRANSIT

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	: <b>TRANSIT</b>		
<b>Code du produit</b>	: <b>11-10355</b>	<b>Autres moyens d'identification</b>	: Non disponible.
<b>Fournisseur</b>	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541	<b>Manufacturier</b>	: Sani-Marc Inc. 42 rue de l'Artisan Victoriaville, Qc G6P 7E3 1-819-758-1541
<b>Utilisations identifiées</b>	: Applications industrielles: Nettoyeur puissant sans brossage pour remorques et boîte de camion. Approuvé pour usage en milieu agroalimentaire.	<b>Utilisations non recommandées</b>	: Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser.
<b>Date d'édition (AAAA-MM-JJ)</b>	: 2020-03-30		

**En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

<b>Classification du produit</b>	: CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1B LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1		
<b>Mention d'avertissement</b>	: Danger	<b>Pictogrammes de danger :</b>	
<b>Mentions de danger</b>	: Provoque des brûlures du tube digestif. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.		
<b>Conseils de prudence</b>			
<b>Généralités</b>	: Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.		
<b>Prévention</b>	: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.		
<b>Intervention</b>	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.		
<b>Stockage</b>	: Entreposer dans un endroit approprié.		
<b>Élimination</b>	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.		
<b>Éléments d'une étiquette complémentaire</b>	: Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 71.8% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 74.3% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 74.3%		
<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Aucun connu.		

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Sodium, hydroxyde de	1310-73-2	10 - 30
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	64-02-8	5 - 10
Potassium, hydroxyde de	1310-58-3	1 - 5
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1	1 - 5
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	110615-47-9	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
<b>Inhalation</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
<b>Note au médecin traitant</b>	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
<b>Protection individuelle</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Méthode de nettoyage</b>	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Entreposage et incompatibilité</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
sodium hydroxide	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VECD: 2 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	ACGIH TLV (États-Unis). Remarques: Hydroxyde de sodium CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup>
potassium hydroxide	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). C: 2 mg/m <sup>3</sup> CA Québec Provincial (Canada, 1/2014). VECD: 2 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup>

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Mesures de protection individuelle

<b>Protection oculaire/ faciale</b>	Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimalement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Mains et Protection du corps</b>	Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit. Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Liquide. [Liquide transparent]	<b>pH</b>	13.5	<b>Point d'éclair</b>	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
<b>Couleur</b>	Jaune. [Pâle]	<b>Densité relative</b>	1.184	<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.	<b>Viscosité</b>	Non disponible.	<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.	<b>Point d'inflammation</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Non disponible.	<b>Densité de vapeur</b>	: Non disponible.	<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Non disponible.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non disponible.		
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	: Le produit est beaucoup plus soluble dans l'eau.	<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Non disponible.		
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)</b> : Non disponible.					

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Réactif ou incompatible avec les acides.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut provoquer une réaction exothermique en présence d'acides.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Voie d'exposition</b>	Voies d'entrée probables : Orale, Cutané. Voies d'entrée non probables : Inhalation.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
<b>Contact avec les yeux</b>	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
<b>Ingestion</b>	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
potassium hydroxide	DL50 Orale	Rat	273 mg/kg	-
D-Glucopyranose, oligomères, decyl octyl glycosides	DL50 Orale	Rat	2000 mg/kg	-

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Mutagénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
sodium hydroxide	Aiguë CE50 40.38 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 125 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures
potassium hydroxide	Aiguë CL50 80 ppm Eau douce	Poisson - Gambusia affinis - Adulte	96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu    Potentiel de bioaccumulation : Inconnu    Mobilité dans le sol : Inconnu    Autres effets nocifs : Inconnu

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Número ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN1760	Liquide corrosif, n.s.a. (Sodium, hydroxyde de)	8	III	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8).

Autres informations : Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Listes canadiennes

INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada	Un composant au moins n'est pas répertorié.

### Listes internationales

États-Unis : Indéterminé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	*	2
Risque d'incendie		0
Réactivité		0
Protection personnelle		D

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2020-03-30

Élaborée par : Département des affaires réglementaires

Sani-Marc Inc.  
42 rue de l'Artisan  
Victoriaville, Qc  
G6P 7E3  
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.